Réunion du 11 février 2018

Membre : M. Charly PANTANO

PREVENTION

Après vérification des feuilles de match du week-end du 8 au 10 février, pour les rencontres citées ci-dessous, **aucun délégué n'était inscrit sur la feuille :**

- ST JUST ST RAMBERT 1 - ETRAT LA TOUR 2, en Seniors D1
- NEULISE ST MARCEL 1 - RIORGES 2, en Seniors D3 Poule B

Nous rappelons aux clubs que les délégués sont **vivement conseillés** pour le bon déroulement de la rencontre et doivent porter un brassard.

RAPPEL: les arbitres doivent impérativement signaler au DLF en cas d'absence de délégué.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les Clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en fournissant des explications précises, **au moins 3 semaines avant la date de la rencontre.**

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera **désigné à la charge du club.**